Département du Tarn Arrondissement: CASTRES MAIRIE de VABRE

Tél: 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 27 juin 2022

Date de la convocation:

21/06/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS,

Maire de Vabre.

Membres en exercice: 14

Présents: 14 Représentés: 0 Votants: 14

Présents: Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD

RIBOULET

Secrétaire de séance: Michel PERALES

N° DE 2022 039

Objet: Tarif droit de place

Madame le Maire présente au conseil les modifications tarifaires concernant les droits de place sur la place du village.

Ouî cet exposé et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 pour)

- fixe à compter du 01/01/2023 les droits de place comme suit :

Emplacement pour gros camion : 20 €uros par jour de présence (Exemple camion d'outillage)

Marché

- * Abonnement annuel sans électricité : forfait 25 €uros l'année
- * Abonnement annuel avec électricité : forfait 50 Euros l'année
 - Précise que les abonnements annuels sont forfaitaires.

Le Conseil municipal, à la majorité (12 pour ; 2 contre)

- Fixe à compter du 01/01/2023 le tarif suivant :
- * Droit de place occasionnel : 10,00 € par jour de présence (Branchement électrique inclus)

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au régistre des délibérations du Conseil Municipal.

Maire de Mbre (Tam

Maire de V

RF Castres

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 081-218103059-20220627-DE_2022_039-DE